

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire : le Code général des collectivités territoriales dispose, en son article L.2312-1, que le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires ; ce rapport donne lieu au débat d'orientation budgétaire.

En propos liminaire, je tiens tout d'abord à vous indiquer que les taux des taxes locales resteront inchangés en 2020 à Octeville-sur-mer et ce depuis 2010 :

- taux de la taxe d'habitation : 14,36 % ;
- taux de la taxe sur le foncier bâti : 27,26 % ;
- taux de la taxe sur le foncier non bâti : 34,13 %.

1. Le contexte économique et financier

Les orientations budgétaires pour 2020 présentées en conseil municipal s'inscrivent dans une stricte continuité concernant le fonctionnement courant de la collectivité.

Le transfert de charges vers la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a peu d'incidence sur le budget de la commune.

2. Les chiffres clés de la commune d'Octeville-sur-mer

Dans ce contexte nous évoquerons ci-après la structure et l'évolution envisagée des principaux postes de notre budget de fonctionnement avec un focus sur l'encours de la dette.

Le tableau suivant reprend de manière synthétique, les éléments du compte administratif pour les années 2014 à 2018, une estimation pour 2019 et une tendance pour 2020 (en milliers d'euros (K€)), l'exercice en cours n'étant pas clôturé et les prévisions pour l'année 2020 en cours d'élaboration :

	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019	Prospective 2020
Charges à caractère	1199	1241	1171	1080	1022	1050	1050

général							
Charges de personnel	2737	2831	2710	2673	2763	2760	2820
Autres charges de gestion courante	524	536	607	729	755	670	670
Intérêts de la dette	299	284	270	263	250	235	220
Autres dépenses de fonctionnement	47	54	84	97	97	65	65
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4806	4947	4842	4846	4900	4780	4825

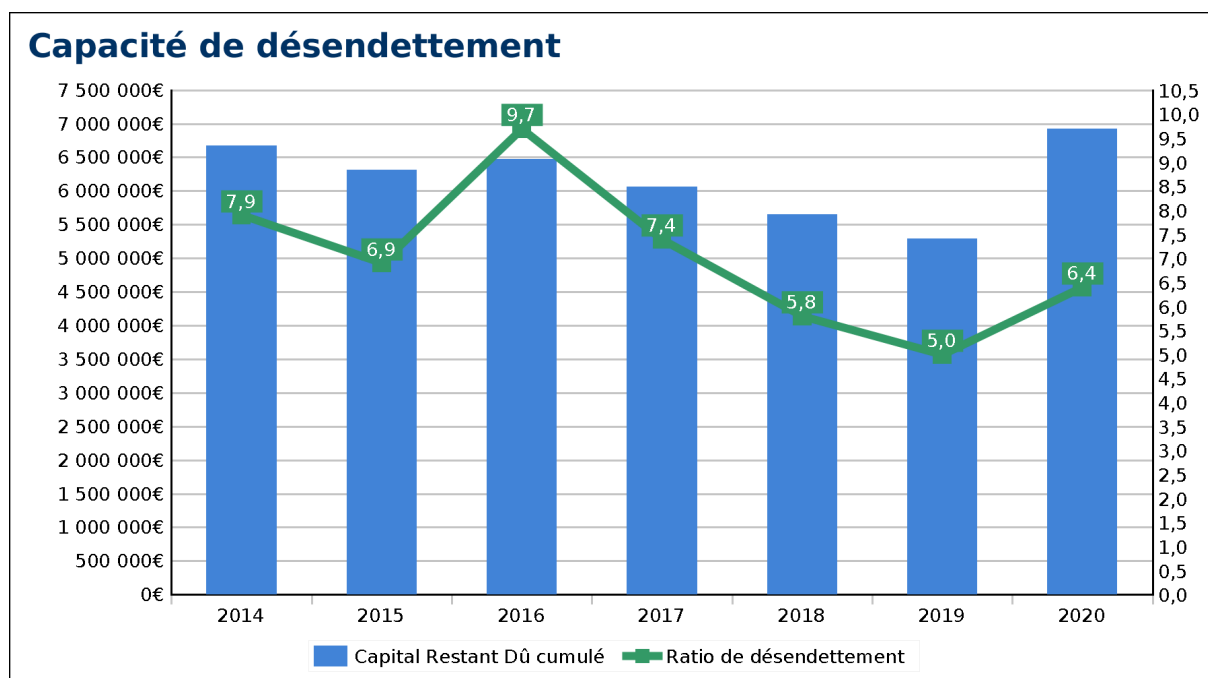
Produit des contributions directes	2707	2788	2821	2863	2930	2975	3000
Fiscalité transférée	156	156	156	156	156	156	156
Fiscalité indirecte	932	1002	1011	1115	1092	1080	1040
Dotations	1326	1239	972	909	951	950	950
Autres recettes d'exploitation (dont produits exceptionnels)	632 (98)	668 (3)	833 (284)	870 (245)	744 (73)	878 (230)	740 (80)
Autres recettes d'exploitation hors produits exceptionnels	534	665	549	625	671	748	580
Total des recettes réelles de fonctionnement	5753	5865	5793	5912	5873	6039	5886
Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels	5655	5862	5515	5667	5800	5809	5806

Epargne brute (hors produits exceptionnels)	947	918	666	821	900	1029	981
--	-----	-----	-----	-----	-----	------	-----

L'encours de dette global de la commune au 31 décembre 2019 représente 5,3 millions d'euros répartis en 11 lignes d'emprunt.

Le ratio de désendettement fin 2019 est d'environ 5 ans.

Un emprunt de 2 000 000€ est prévu en 2020.



3. Les grandes orientations budgétaires pour 2020

L'objectif premier de la municipalité est de garder un bon équilibre budgétaire pour maintenir l'épargne brute et réaliser ainsi, en partie par autofinancement, les investissements nécessaires au développement de la commune et à l'entretien du patrimoine communal, notamment la construction d'un espace culturel.

Pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir les taux d'imposition depuis 2010, la commune a été attentive à ses dépenses de fonctionnement et réalise d'année en année des économies en modernisant les services communaux, ses procédures et ses équipements.

Les efforts consentis en 2019 ont permis de maintenir le niveau des dépenses réelles de fonctionnement durant l'exercice. Les frais de personnel sont quasiment constants malgré l'évolution naturelle des salaires.

Certaines recettes ont baissé dans le cadre du transfert de charges vers la communauté urbaine mais le niveau global des recettes réelles de fonctionnement est en légère progression.

Les projets d'investissements de l'année 2020 sont les suivants :

Construction d'un espace culturel

Une intervention sur l'étanchéité du Dojo

Aménagement des services techniques

Huisseries et toiture de l'école Jules Verne

Toiture de l'école Les Lutins

Réalisation d'un club house Tennis club

Sécurisation du bois Adigard

Mise en place de mobilier urbain pour la rue Félix Faure

Poursuite des travaux liés au marché de performance énergétique

Renouvellement de matériels des services techniques de la commune

Le projet de budget primitif 2020 a été exposé en commission des finances (lors de la séance du 4 novembre 2019) puis proposé au conseil municipal du 16 décembre 2019.

Le compte administratif 2019 sera exposé en commission des finances ultérieurement puis proposé au conseil municipal au printemps 2020.